



Paris, le 6 octobre 2017

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Démission de Gaël Perdriau : l'AMF alerte sur la réduction des moyens et des missions du Cerema

L'AMF a soutenu la création et la mise en place du Cerema, établissement public national présidé depuis février 2015 par Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne, et qui a pour objectif d'apporter un accompagnement de haut niveau à l'Etat et aux collectivités territoriales dans le champs du développement durable (aménagement, environnement, mobilité, risques, ...).

Force est de constater que, depuis 2015, les moyens financiers dévolus n'étaient pas à la hauteur de ses missions d'expertise au service des collectivités et, en particulier, des communes et des intercommunalités. L'AMF et les autres associations d'élus du bloc communal, comme le président du Cerema, ont alerté à de nombreuses reprises les gouvernements successifs de cet état de fait.

C'est dans ce contexte que Gaël Perdriau a annoncé sa démission de président du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, mercredi 4 octobre dernier lors du conseil d'administration. Le maire de Saint-Etienne, le représentant titulaire de l'AMF dans cette instance, a motivé sa démarche en dénonçant l'absence de concertation et surtout un nouveau retrait de l'État. En effet, le gouvernement lui a indiqué que ses crédits seraient diminués de 5 millions d'euros en 2018 et que 105 postes annuels devraient être a minima supprimés entre 2018 et 2020.

Face à ce nouveau désengagement de l'Etat à l'égard des collectivités locales, François Baroin, président de l'AMF, apporte son soutien à Gaël Perdriau et rappelle que l'objectif d'assainir les comptes publics est partagé par les élus mais la méthode, dans une logique purement comptable, est brutale et unilatérale. Diminuer les moyens du Cerema présente un vrai risque de perte d'expertise et de soutien aux territoires.

[Lien vers le courrier commun de Régions de France, ADF, AMF, AdCF, AMRF du 28 juin 2017](#)

Contacts presse :
Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr